



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
20 février 2004

Original: français

---

### **Lettre datée du 10 février 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République centrafricaine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le calendrier du processus électoral adopté consensuellement le vendredi 23 janvier 2004 par le Gouvernement de la République centrafricaine et le Bureau du Conseil national de transition (CNT), en présence du Bureau du Comité de suivi des Actes du Dialogue national (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Fernand **Poukré-Kono**



**Annexe à la lettre datée du 10 février 2004, adressée  
au Président du Conseil de sécurité  
par le Représentant permanent de la République centrafricaine  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Agenda du processus référendaire et électoral  
adopté consensuellement le vendredi 23 janvier 2004  
par la présidence de la République, le Gouvernement  
et le Bureau du Conseil national de transition,  
en présence du Bureau du Comité de suivi des actes  
du Dialogue national**

<i>Tâches</i>	<i>Délai d'exécution</i>	<i>Responsables</i>
1. Loi créant la Commission électorale mixte indépendante (CEMI) et les textes subséquents (décrets d'application)	Janvier-février 2004	– Gouvernement – Conseil national de transition (CNT)
2. Révision constitutionnelle	Janvier-avril 2004	– Commission ad hoc (Intérieur et Justice) – Gouvernement – CNT
3. Révision du Code électoral	Janvier-avril 2004	– Commission ad hoc (Intérieur et Justice) – Gouvernement – CNT
4. Révision des lois organiques (partis politiques, collectivités territoriales, ...)	Janvier-avril 2004	– Commission ad hoc (Intérieur et Justice) – Gouvernement – CNT
5. Recensement électoral	Avril-juin 2004	CEMI
6. Référendum constitutionnel	Octobre-novembre 2004	CEMI et Intérieur
7. Élections présidentielles et législatives	Janvier 2005	CEMI et Intérieur

N. B. : L'organisation des élections municipales telle que prévue par le Dialogue national sera précisée ultérieurement en fonction de l'aide internationale.